

L'ISLE ENSEMBLE

Nos réalisations
Notre programme

Pierre GONZALVEZ

Élections Municipales - 15 et 22 mars 2026

Notre **équipe**



1-Pierre GONZALVEZ
Maire



2-Florence CHAMBON
Dirigeante consultante RH



3-Alain PARENT
Chef d'entreprise à la retraite



4-Valérie CANILLAS
Chargée de projet territorial



5-Denis SERRE
Responsable de production à la retraite



6-Brigitte BARANDON
Assistante administrative



7-Ludovic GERMAIN
Agent immobilier



8-Chantal ROUBAUD
Directrice du pôle enfant d'une école de chien guide



9-Philippe ROUX
Responsable de production



10-Valérie BASIN
Notaire



11-Thierry OLIVIER
Directeur informatique d'une banque



12-Elisabeth DELACROIX
Directrice de crèche



13-Eric BRUXELLE
Chef d'entreprise à la retraite



14-Céline DOUSSOT-MOREL
Chargée d'affaires



15-Gérard GAILLARD
Professeur à la retraite



16-Sabine PLANEILLE
Préparatrice en pharmacie



17-Laurent PAILLET
Pompier professionnel



18-Marie LEGARS-LAVAURE
Assistante de direction à la retraite



19-Nicolas VALIENTE
Conseiller immobilier



20-Claire CLARETON
Assistante maternelle



21-Alain OUDARD
Cadre DRH à la retraite



22-Nassera FERRADJI
Employée commerciale



23-Christophe OUVIER
Artisan électricien



24-Amandine AUDOUARD
Artisan



25-David GALERA
Maraîcher



26-Annie MEYNARD
Animatrice répétitrice à la retraite



27-Charles PEYREROL
Directeur RH



28-Claire USCLAT
Assistante de direction

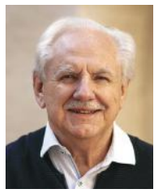

29-Jean-Marie BUFFANDEAU
Promoteur immobilier à la retraite



30-Anne-Sophie LEFÈVRE
Responsable de structure sportive et événementielle



31-Olivier COLLIGNON
Gérant de société



32-Eulalie RUS
Artisan poissonnier

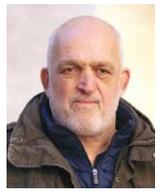

33-Serge DIAZ
Responsable maintenance



34-Marine VULPIAN
Commerçante

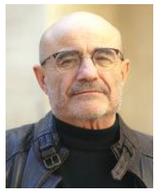

35-Christophe TORRECILLAS
Artisan peintre en bâtiment



36-Delphine JACQUELIN
Chef d'entreprise



37-Michel DECANE
Technicien de maintenance à la retraite

Édito

Chères L'Isloises, chers L'Islois,

C'est avec grand plaisir que je vous annonçais, il y a quelques semaines, ma candidature au renouvellement de mon mandat de Maire. Cette décision est le fruit d'une réflexion approfondie et d'une volonté intacte de poursuivre l'action engagée au service de notre belle ville.

Je suis heureux de vous présenter ce magazine, porté par l'équipe de L'Isle Ensemble. Il témoigne du chemin parcouru ensemble et dessine les priorités que nous voulons partager avec vous demain.

Que de travail accompli ces dernières années ! Porté par une vision claire et ambitieuse, j'éprouve toujours autant de plaisir et de détermination à conduire, avec mon équipe, un projet structurant pour l'Isle-sur-la-Sorgue.

C'est un constat partagé : notre ville s'est transformée. Elle offre aujourd'hui un cadre de vie de qualité reconnu et envié. Il reste, je le sais, encore du chemin à parcourir pour répondre à toutes les attentes. Des défis sont à relever. Et c'est précisément parce que ce travail demeure que je suis déterminé à l'accomplir avec enthousiasme et passion.

J'en suis convaincu : les villes doivent savoir rayonner pour ne pas décliner. Valoriser, rénover, requalifier ont été les maîtres-mots des premiers mandats. Alors que beaucoup de communes choisissaient le développement de services et d'équipements en périphérie, nous avons fait le choix de croire en notre centre-ville, l'âme de notre territoire, en investissant pour son embellissement. Je suis particulièrement fier d'avoir suivi cette voie qui nous a permis de renouer avec notre histoire locale et d'affirmer notre identité. Fier de nous retrouver dans ce cœur de ville vivant et dynamique.

Pour ce nouveau mandat, notre cap est clair : nous continuerons d'œuvrer en faveur de votre qualité de vie. Les choix que nous avons faits porteront prochainement leurs fruits grâce au développement économique. En effet, dans un an, les premiers lots de la zone d'activités des Chasséens, route de Caumont, seront commercialisés. Nous y accueillerons des entreprises à haute valeur ajoutée, créatrices d'emplois pour les l'Islois et les l'Isloises.

Dans un contexte national et international troublé, je suis intimement convaincu que l'Isle-sur-la-Sorgue a besoin d'ancrage et de stabilité, mais aussi d'honnêteté, de sérieux et d'expérience. Mon parcours au sein du Département de Vaucluse et de la Communauté de Communes m'a permis d'acquérir une connaissance approfondie de l'action publique locale. C'est cette expérience que je continuerai à mettre, avec détermination, au service de notre commune.

Bonne lecture de notre programme.

Comptant sur votre confiance,

Vive L'Isle-sur-la-Sorgue !

Pierre GONZALVEZ

Nos **réalisations** phares

Nos **engagements** principaux

MODERNISATION DU COSEC ÉMILE AVY



Une rénovation d'ampleur, ici la salle de gym.

AGRANDISSEMENT DU GYMNASE JEAN LÉGIER



Nous agrandirons le gymnase pour améliorer l'accueil des sportifs et des spectateurs.

CRÉATION DU CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL



Un centre aquatique pour les associations, les scolaires et tous les baigneurs.

CRÉATION DE NOUVELLES ZONES DE STATIONNEMENT



Les parkings de la salle des fêtes et de la gare seront agrandis.

UN ÉCO-QUARTIER AU CLOS CARDINAL



Il comprendra logements intégrés, espaces verts et mobilités douces.

ÉCLAIRAGE PUBLIC : CONTRAT DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE



Un éclairage public modernisé, moins énergivore.

CRÉATION DE MOBILITÉS DOUCES



La Ville et la CCPSMV engagées en faveur des mobilités douces.

RENATURATION DE LA PLACE ROSE GOUDARD



Un nouvel écrin végétalisé en centre-ville.

RESTAURATION ET ILLUMINATION DE LA COLLÉGIALE



La Collégiale Notre-Dame des Anges sublimée.

REQUALIFICATION DE L'AVENUE DU PARTAGE DES EAUX



Un projet durable visant la rénovation de la voirie et des berges.

DE NOUVEAUX LOCAUX POUR LA POLICE MUNICIPALE



Nous réaliserons des locaux modernes pour renforcer la proximité et la sécurité.

RESTAURATION DE L'ILOT DE LA TOUR D'ARGENT



Un patrimoine requalifié qui fait rayonner le centre-ville.

CRÉATION DU CINÉMA



Ciné sur la Sorgue : 3 salles, une programmation pour tous.

COMMERCIALISATION DE LA ZONE ÉCONOMIQUE DES CHASSÉENS



De nouvelles entreprises pour soutenir l'emploi.

SÉCURISATION ET RÉNOVATION DE VOIRIE



1 M€ investi chaque année pour une voirie plus sûre. Ici, chemin de la Muscadelle.

PLAINE SPORTIVE DE L'HIPPODROME PHASE 1 - TENNIS



6 courts de tennis livrés en 2025, 2 courts couverts en 2026.

PLAINE SPORTIVE DE L'HIPPODROME PHASE 2 – FOOTBALL



Un terrain d'honneur de football neuf doté de tribunes en 2026.

CRÉATION D'UN ESPACE MÉDICAL MUNICIPAL



Un espace médical créé en 2020 : 14 médecins accueillis en 2026.

DE NOUVEAUX LOCAUX POUR LA MÉDIATHÈQUE



Nous améliorerons le confort des lecteurs et de l'association.

Av. Aristide Briand
Av. Napoléon Bonaparte
Av. Fabre de Sérignan
Av. Jean Bouin
Crs Fernande Peyre
Av. du Partage des Eaux
Av. Jean Charmasson
Av. des 4 Otages
Ch. des Névons
Crs Émile Zola
Rte de Caumont
Rte de Cavaillon
Rte de Robion
Crs René Char

Maîtriser le budget municipal

Notre STRATÉGIE

Depuis 2008, notre équipe fait preuve de **transparence pour expliquer la situation financière héritée et les efforts menés** pour redresser les comptes de la Ville. À notre arrivée, la situation était très dégradée avec une dette très élevée et une épargne négative. **Dans ce contexte, notre équipe choisit une voie ambitieuse : redresser les comptes sans renoncer à l'avenir.**

CE QUE NOUS AVONS **construit ensemble**

Une CAF (Capacité d'Autofinancement) nettement excédentaire pour une capacité d'investir

Signe de bonne santé financière, cet indicateur témoigne de la capacité à investir sans recourir à l'emprunt. Largement négative à notre arrivée, **la CAF est désormais positive chaque année,** grâce à une gestion rigoureuse de long terme : économies de gestion, maîtrise des charges, baisse de la masse salariale, création de recettes nouvelles. **En 2024, elle atteint 1,6 M€ et 2 M€ en 2025.**

Une dette maîtrisée

La dette de la Ville reste à un niveau supérieur à d'autres communes mais c'est un choix **assumé** : nous avons souhaité investir pour l'avenir tout en **maîtrisant l'endettement.**

L'indicateur clé qui témoigne des progrès est la **durée de remboursement de la dette.** Si la Ville arrêtait d'emprunter, il suffirait de **seulement 9 ans pour rembourser toutes les dettes, contre 72 ans en 2008.**

La dette est stable et s'établit aujourd'hui autour de **39 M€,** hors dette verte, et finance des **projets structurants**.

Des investissements soutenus pour le cadre de vie

Malgré le contexte contraint, la Ville a fait le choix d'investir plutôt qu'attendre et subir. Chaque année, la Ville investit dans les services aux habitants, à un **niveau supérieur à la moyenne nationale :** 568 € par habitant contre 400 à 460 € dans les communes comparables, soit près de 11 M€ engagés en 2024.

Une gratuité maintenue pour de nombreux services publics.



La Ville investit chaque année 1M€ dans les voiries et les mobilités.

Pas d'augmentation de l'impôt communal

Nous avons protégé votre pouvoir d'achat : la Ville **n'a pas augmenté les taux d'imposition depuis 2014** *(les hausses éventuellement constatées proviennent exclusivement de l'État qui revalorise les bases foncières)*.

La recherche de recettes nouvelles

Nous recherchons activement et constamment des sources extérieures de financements : subventions des partenaires (environ 900 000 € par an), recettes des parkings payants (près d'1,5 M€ par an) et loyers des parcs photovoltaïques.

En 2024, la Ville a obtenu **des fonds européens** pour soutenir ses projets d'investissement, comme celui de la **Place Rose Goudard,** lui permettant de concrétiser les projets.

Un taux communal de taxe foncière jamais augmenté depuis 2014.

Un montant de subventions et d'aides indirectes aux associations maintenu de 660 000 €/an + 550 000€/an alloué au CCAS.

UNE GESTION FINANCIÈRE RESPONSABLE

En 2008, la Ville faisait face à une situation financière très critique. Puis, deux contraintes majeures imposées par l'État sont survenues :

- **La baisse importante des dotations de l'État,** engagée à partir de 2014 et renouvelée chaque année.
- **La création de nouveaux prélèvements,** comme le prélèvement SRU *(pénalité obligatoire compte tenu de la carence en logements sociaux)*.

Au total, ces mesures ont entraîné **une perte cumulée de 23 M€** depuis 2014.

Malgré ce contexte difficile, **la dette n'a pas augmenté.** Elle reste saine, **sans emprunt toxique,** et son poids **diminue progressivement dans le budget,** grâce à une gestion rigoureuse et à la hausse régulière des recettes communales.

2026-2032 : NOS ENGAGEMENTS

Maintenir la trajectoire de désendettement en ayant recours à l'emprunt de façon maîtrisée.

Maintenir un niveau d'investissement soutenu à hauteur de 10 M€ par an en maximisant les recherches de financements extérieurs, de mécenats et de subventions.

Maintenir la gratuité des services publics : notre Ville fait figure d'exemple en offrant la gratuité du périscolaire aux familles ; accès à Campredon gratuit pour les l'Islois.

Renforcer la stratégie de maîtrise des charges publiques, avec une attention particulière portée à l'évolution de la masse salariale.

500 000 € par an investis pour moderniser et entretenir les écoles.

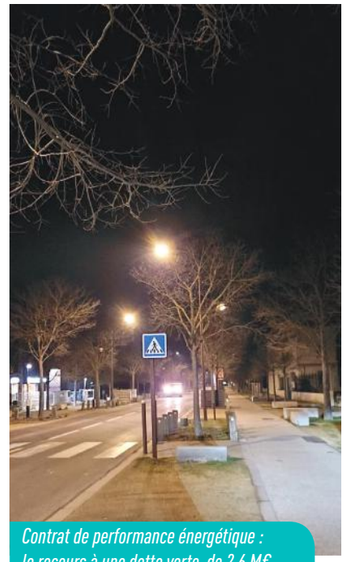

Contrat de performance énergétique : le recours à une dette verte de 2,6 M€ a permis la rénovation totale du parc d'éclairage public en LED.



Des investissements soutenus : 1,6 M€ depuis 2020 pour créer et étendre l'espace médical municipal.

Faire battre notre cœur de ville

Notre STRATÉGIE

Convaincus que le centre-ville est le **cœur battant d'une commune,** nous n'avons jamais cessé de donner une réalité concrète à l'idée d'une ville qui s'épanouit par son centre. Au cours de ces dernières années, notre équipe a impulsé une véritable **dynamique autour de la requalification patrimoniale** qui concourt à l'attrait du centre ancien. En parallèle, nous nous sommes attelés à créer de nouveaux équipements, à l'image du **nouveau cinéma "Ciné sur la Sorgue".** Aujourd'hui, nous sommes fiers d'avoir un centre-ville vivant, où l'on se plaît à se balader et à se rencontrer.

CE QUE NOUS AVONS construit ensemble

La requalification de la place Rose Goudard

Autrefois place dégradée et dédiée à un stationnement anarchique, la place Rose Goudard a été transformée en **espace de promenade et de détente, renaturé et végétalisé.** Plus de **20 arbres et 2 000 végétaux** ont été plantés, créant un véritable bosquet urbain et mettant en valeur le canal de l'Arquet. Pensée comme un lieu de rencontres, elle offre aujourd'hui un **cadre apaisé et durable,** apprécié des habitants. Elle se connecte harmonieusement avec les quais, la place de la Liberté et le cinéma. Un projet ambitieux, financé à plus de 50 % par l'Union européenne.



Place Rose Goudard, espace végétalisé et lieu de promenade pour tous.

La restauration de l'ilot de la Tour d'Argent

Restaurée entre 2019 et 2022 et classée Monument Historique depuis 2012, la Tour d'Argent est l'un des derniers témoins de l'architecture médiévale de l'Isle-sur-la-Sorgue.
Autrefois ruine abandonnée, elle a fait l'objet d'un **projet de restauration d'ampleur** et joue un nouveau rôle d'accueil d'expositions, après avoir ouvert au public en 2025. Jouxtant le cinéma, elle dévoile des trésors d'architecture qui en font un atout certain du cœur de ville.

La création du cinéma Ciné sur la Sorgue

Très attendu, le cinéma a ouvert ses portes en mai 2024. À l'issue d'un exigeant chantier conduit avec détermination par notre équipe, la gestion du cinéma a été confiée à la société Trévans qui propose une programmation grand public de qualité. Devenu **un lieu incontournable du centre-ville,** il génère un flux de 90 000 spectateurs par an et contribue pleinement à l'animation et à la vitalité du cœur de ville.



Ciné sur la Sorgue, un lieu vivant qui dynamise le centre-ville.

Collégiale Notre-Dame des Anges

Emblème du cœur de ville, la collégiale est un repère collectif majeur pour les habitants et les visiteurs. Elle a fait l'objet d'importants travaux de restauration de ses façades et de ses éléments patrimoniaux remarquables. La **mise en lumière** réalisée en 2025 est venue renforcer sa position centrale et son rayonnement architectural dans le centre-ville.



Collégiale Notre-Dame des Anges, restaurée et illuminée pour sublimer son architecture.

UN CŒUR DE VILLE VIVANT ET PARTAGÉ

La mise à l'honneur de la place Rose Goudard, du cinéma Ciné sur la Sorgue, de la Tour d'Argent et de la collégiale Notre-Dame-des-Anges a marqué l'achèvement de plus de 15 années de travail et d'action.

De nombreux enjeux demeurent pour continuer à faire vivre notre cœur de ville, qui n'est pas un quartier comme les autres. Nous devons préserver le **juste équilibre entre attractivité, dynamisme commercial et qualité de vie** pour ses habitants. Particulièrement animé grâce à la vitalité de ses commerces et aux nombreuses animations qui s'y déroulent, ce quartier reste agréable à fréquenter. Nous continuerons à le dynamiser pour en faire un centre-ville vivant et accueillant, un lieu de rencontres et de partage où se conjuguent commerces, patrimoine et vie quotidienne.



2026-2032 : NOS ENGAGEMENTS

Faire de la Tour d'Argent un lieu de culture et d'exposition
Après l'accueil de l'exposition à succès "Tour de Ville", la Tour d'Argent aura vocation à accueillir d'autres **expositions à caractère culturel de qualité** pour en faire un véritable lieu de vie ouvert à tous.

Réfection de la place de la Liberté
Alors que l'espace dédié à la voiture a été réduit ces dernières années en centre-ville, celle-ci a longtemps dégradé le pavage de la place de la Liberté. Nous nous engageons à une **réfection des pavés** pour une place retrouvée.

Réhabilitation de la place de la Juiverie
Comme plusieurs quartiers de la ville (rues Denfert-Rochereau, Goudard), nous nous engageons à une **réfection de la place de la Juiverie,** trésor caché de notre cœur historique.

Murs & Futurs
Nous poursuivrons les appels à projets pour confier à des acteurs créatifs et citoyens la transformation du patrimoine municipal en lieux innovants ouverts et mixtes, au service de la ville de demain.



La Tour d'Argent s'affirme comme un lieu culturel vivant, accueillant des expositions d'exception.



Une reprise du pavage de la Place de la Liberté sera réalisée.

Habiter & aménager la ville

Notre STRATÉGIE

Guidée par le dispositif Petite Ville de Demain, l'équipe municipale a mis en œuvre plusieurs **actions concrètes en faveur du logement et de l'habitat.** Objectif : poursuivre un développement urbain durable, **garantissant des logements de qualité et des quartiers vivants,** agréables à habiter.

CE QUE NOUS AVONS **construit ensemble**

La production de logements sociaux

Notre Ville, carencée en logements sociaux, est fortement pénalisée financièrement par l'État. Face à cet enjeu, nous agissons : **soutien financier aux bailleurs sociaux, mobilisation du foncier communal** exclusivement dédié, depuis 10 ans, à la production de logements sociaux. Malgré un contexte contraint, une vingtaine de logements abordables sont livrés chaque année. **Sur les 3 dernières années, la Ville a vu la livraison de près de 120 logements à travers plusieurs opérations.**

L'accompagnement des attributions de logements sociaux

La Ville a créé un **service logement** (mission logement) pour accompagner les l'Islois dans la constitution de leur dossier de demande de logement social. Ce service facilite ainsi l'accès au logement pour nos habitants. **Les dossiers des l'Islois sont proposés directement aux bailleurs sociaux** lorsqu'un logement se libère ou se crée.

Près de 120 logements sociaux livrés ces 3 dernières années.

La régulation du nombre de locations saisonnières

Depuis août 2023, notre Ville est classée en "zone tendue" (l'offre de logements ne suffit plus à répondre à la demande). Pour préserver l'accès au logement et la qualité de vie des l'Islois, l'équipe municipale a décidé de **limiter l'offre de meublés de tourisme.** Depuis 2024, toute location doit être déclarée et, pour certains biens, obtenir une autorisation de changement d'usage. **Le nombre de logements saisonniers est plafonné à 215 dans le centre-ville.**



La Ville s'engage dans la production de logements sociaux. Ici, 22 logements à "la Magnanerie", construits par SFHE



Pour préserver l'accès au logement des L'Islois, le nombre de logements saisonniers devient limité.

OPAH-RU et permis de louer : rénover et sécuriser le logement

Deux outils ont été mis en place pour garantir un habitat de qualité. L'OPAH-RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) a pour but **d'aider financièrement les propriétaires privés dans la rénovation de leur logement.** Elle permet par exemple le versement de subventions pour la réhabilitation de logements dégradés ou l'adaptation de logements à la perte d'autonomie.

Parallèlement, la Ville a poursuivi le dispositif du permis de louer, appliqué dans le centre ancien, qui permet de **contrôler l'état des logements** avant leur mise en location et d'empêcher la location de biens insalubres.



Lutte contre l'habitat indigne : le dispositif du "permis de louer" permet de contrôler les logements avant mise en location.

Pour répondre aux besoins en logements des l'Islois tout en maîtrisant l'urbanisation, notre équipe porte des projets d'aménagement pensés pour améliorer le cadre de vie et s'intégrer harmonieusement à la ville existante.



Le réaménagement du site des Capucins intégrera espaces verts, cheminements doux, stationnement et logements, autour du futur centre aquatique intercommunal.

2026-2032 : NOS ENGAGEMENTS

Les Capucins : un site réaménagé autour du centre aquatique, au service du cadre de vie

La construction du centre aquatique intercommunal a conduit à repenser l'organisation des équipements sportifs autour du site. Les terrains de tennis ont été déplacés au printemps 2025 vers la plaine sportive de l'hippodrome, et le terrain de football des Capucins y sera prochainement transféré. Ces espaces libérés permettent aujourd'hui d'imaginer un **réaménagement du lieu.**

Le projet prévoit **l'agrandissement du parking de la salle des fêtes** qui sera mutualisé avec le centre aquatique pour atteindre 175 places. Le site intégrera des **espaces verts** et la création de **cheminements doux** assurant une liaison est-ouest pour les piétons et les vélos. Des **logements** viendront compléter cet ensemble, intégrés dans leur environnement et pensés dans le respect du cadre de vie existant.

Un projet d'aménagement vertueux : zoom sur l'éco-quartier du clos Cardinal

Notre équipe a souhaité engager, sur le site du Clos du Cardinal, un projet d'aménagement exemplaire, pensé comme un **quartier durable méditerranéen.** Conçu dans une démarche écoresponsable, le projet privilégiera **la mixité des formes d'habitat, les services de proximité, les mobilités douces et la préservation du paysage.** L'aménagement, réalisé en plusieurs phases, s'inscrit dans le respect de l'identité du site et vise à offrir un cadre de vie équilibré, agréable et durable pour ses futurs habitants.



Le Clos du Cardinal, au nord du collège Jean Garcin, un projet d'éco-quartier conciliant qualité de vie, nature et mobilités douces.

Soutenir le commerce et la création d'emplois
Favoriser un tourisme équilibré

Notre STRATÉGIE

L'attractivité de notre Ville repose sur un **travail patient, des orientations claires et un engagement fort en faveur du monde économique et commerçant.** Si la compétence économique est gérée par l'intercommunalité, la Ville a pleinement mobilisé ses leviers, notamment pour soutenir le commerce de proximité. L'Isle-sur-la-Sorgue s'affirme aujourd'hui comme un **pôle économique local majeur en Vaucluse.**

CE QUE NOUS AVONS **construit ensemble**

Un soutien constant au commerce de proximité

Nous menons une politique active et cohérente pour soutenir le commerce de proximité à travers plusieurs leviers :

⇨**la création d'un guichet unique municipal** dédié aux commerçants (nomination d'un manager de commerce) et des procédures facilitées. Ce service assure une action de veille et de régulation visant à privilégier **les commerces ouverts toute l'année.**

⇨Une **charte qualité d'occupation du domaine public** qui offre un cadre clair et pratique aux commerçants, cohérente avec **le programme de requalification patrimoniale qualitatif** engagé sur le centre ancien.

⇨Un **plan de stationnement** pensé pour la clientèle des commerces qui permet une meilleure rotation des véhicules (zone bleue), offre des périodes de gratuité (samedis de décembre et trois premiers mois de l'année en zone verte) et propose des périodes de piétonisation.

⇨L'organisation de nombreuses **festivités en centre-ville** pour répondre à une demande d'animations des commerçants.

Une stratégie d'accueil touristique de qualité

⇨L'office de tourisme intercommunal a choisi de placer la **qualité de l'accueil touristique** au cœur de son action. Cette orientation a permis l'obtention du classement de la ville en **"station de tourisme",** reconnaissant la qualité de l'accueil touristique.

⇨Cette stratégie s'appuie sur le développement d'un **tourisme quatre saisons.** Issu majoritairement des habitants du territoire, ce tourisme thématique repose sur des animations culturelles, festives et gastronomiques, permettant de maintenir une activité commerciale tout au long de l'année.

⇨Elle accompagne également l'essor d'un **tourisme d'affaires,** en lien avec les professionnels, générant une activité régulière hors période estivale.

L'affirmation d'une foire Antiquités Brocante authentique

Depuis près de 60 ans, la Foire Antiquités Brocante fait la notoriété de l'Isle-sur-la-Sorgue. En 2023, son organisation a été confiée au SNCAO-GA, avec un choix clair : revenir à une **foire authentique,** centrée sur l'antiquité, le vintage et la seconde main.

Cette orientation met en valeur des pièces uniques et de qualité. Elle rencontre un réel succès et confirme la foire comme un rendez-vous majeur pour la ville.

5 % : un taux de vacance commerciale signe d'une bonne santé commerciale (contre 15,6 % en Vaucluse).



Le retour à une foire authentique, rendez-vous majeur du territoire.

UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ENGAGÉ ET À POURSUIVRE

Avec ses 900 établissements actifs, ses 6 000 emplois salariés et près de 400 emplois créés en 2024, l'Isle-sur-la-Sorgue se distingue par son économie plurielle.

Notre intercommunalité vient d'obtenir l'entrée dans le dispositif **"Territoires d'industrie ",** un programme national qui accompagne les territoires pour soutenir les entreprises industrielles, l'emploi local et l'investissement. Suite à un inventaire foncier qualitatif des zones d'activités, un **plan d'actions** a été conduit. Conséquence : un programme d'ampleur de rénovation des voiries des zones d'activités conduit entre 2020 et 2026 (éclairage public basculé en 100 % LED, création de pistes cyclables et espace de covoiturage…).



2026-2032 : **NOS ENGAGEMENTS**

Soutenir la création d'entreprises et d'emplois : après plusieurs étapes d'études et d'acquisition, la première phase de la zone industrielle des Chasséens (4 à 6 lots entre 4 000 et 6 000 m²) sera commercialisée à partir de 2027.

Poursuivre l'accompagnement des entreprises du territoire : l'intercommunalité s'appuie sur un partenariat fort avec l'association *Luberon & Sorgues Entreprendre*, développe des conventions avec la CCI et la CMA, soutient la création d'entreprises (prêts à taux zéro) et accompagnera demain les entreprises dans leur adaptation au changement climatique.

Redonner à la gare SNCF toute sa place *via* un projet de **réaménagement de l'office du tourisme** dans ces locaux. Ce projet vise à faire de la gare un véritable pôle de services et d'accueil pour les habitants et les visiteurs. Il permettra notamment de **rétablir un accueil permanent, avec la possibilité d'acheter des billets en face à face,** tout en renforçant le rôle de l'office de tourisme comme porte d'entrée du territoire.

Créer une aire de camping-cars : nous voulons **améliorer l'accueil des camping-cars** en créant une aire de qualité, qui générera du dynamisme économique et des recettes pour la Ville.

Créer un "Pass Habitants", permettant aux l'Islois de bénéficier d'avantages pour découvrir leur territoire (visites, activités, événements).



La future zone industrielle des Chasséens, au service de l'emploi local.



Aujourd'hui stationnés sur le parking Grand Sud, les camping-cars seront accueillis sur une aire dédiée, afin d'améliorer l'accueil et de générer des recettes.

Assurer votre sécurité

Notre STRATÉGIE

Depuis 2008, la **sécurité est au cœur de notre action municipale.** Nous avons progressivement doté la police municipale de **moyens renforcés,** consolidant ses compétences et sa capacité d'intervention. Présente sur le terrain, réactive, elle agit en **coordination étroite avec la gendarmerie** pour garantir la tranquillité publique. Notre stratégie affirme également notre engagement en faveur d'actions de prévention et de communication, notamment auprès des familles et des publics fragiles. Au fil des ans, **ces actions ont contribué à un environnement sûr et serein** pour nos habitants.

CE QUE NOUS AVONS construit ensemble

Une police municipale moderne et opérationnelle

⇨La police municipale compte désormais **27 policiers municipaux, 5 ASVP** et assure des horaires élargis jusqu'à 2 heures du matin en période estivale.

⇨Les **moyens alloués ont été renforcés :** caméras-piétons, pistolets CZ P10 et véhicules adaptés.

⇨Le **dispositif de vidéoprotection a été fortement développé :** 157 caméras aujourd'hui au total, **un centre de supervision actif 24h/24 et 7j/7,** assuré par une équipe de 12 agents, avec transmission des images à la Gendarmerie. Les secteurs du **Partage des Eaux** et de **Saint-Antoine** ont été particulièrement renforcés.

Un partenariat local renforcé entre police municipale et Gendarmerie

⇨Notre Ville peut être fière de s'appuyer sur des partenariats locaux solides et des outils qui produisent des résultats. Depuis 2008, le CLSPD - **Conseil Local pour la Sécurité et la Prévention de la Délinquance** - réunit État, procureur et partenaires sociaux pour mettre en œuvre des actions concrètes : lutte contre le décrochage scolaire, actions de proximité, accueil de TIG...

⇨La **coopération avec la Gendarmerie,** renforcée par une convention renouvelée fin 2025, permet une action de terrain conjointe, efficace et coordonnée.

Tranquillité et respect de la Sorgue

⇨Depuis 2020, chaque été, **quatre médiateurs** assurent quotidiennement, de juin à fin août, la prévention et la sensibilisation sur le site du Partage des Eaux. **Leur présence contribue à la tranquillité publique** dans ce secteur fréquenté.

⇨La **Brigade Sorgue,** sur l'eau, complète cette action en rappelant les règles d'usage de la rivière et en sensibilisant à la protection de l'environnement.

Plus de 90 nouvelles caméras installées depuis 2020 pour renforcer la sécurité.



Police municipale et Gendarmerie : une action coordonnée sur le terrain.


Surveillance de la rivière par la Brigade Sorgue, active chaque été sur l'eau.

DES PROGRÈS CONCRETS EN CHIFFRE

Recul des atteintes aux biens :

-8 % *(dont cambriolages après une augmentation en 2024)*

Baisse des violences physiques :

-7 %

Diminution des escroqueries :

-8 %

Violences intra-familiales :

+ 30%

(cette évolution, liée en partie à une meilleure libération de la parole, confirme l'importance des actions déjà menées et la nécessité de renforcer encore la vigilance et la protection des victimes.)

Source : statistiques année 2024/2025 Ministère de l'Intérieur.

66 saisies de produits stupéfiants réalisées entre 2023 et 2025.

2026-2032 : NOS ENGAGEMENTS

Doter la police municipale de nouveaux locaux

L'actuel bâtiment de la police municipale, central mais vieillissant, ne répond plus aux besoins d'accessibilité ni aux conditions de travail des agents, répartis sur trois niveaux. Une simple rénovation ne résoudrait pas ces problèmes.

La commune étudie donc un **repositionnement sur un autre lieu.** Le site de la Gare, très proche du centre-ville offre une réserve foncière et un fort potentiel d'aménagement qui pourrait accueillir la police municipale.

Cet **emplacement stratégique** fait l'objet d'une étude de programmation, parallèlement à la recherche de subventions des partenaires institutionnels.

Intensifier la lutte contre le trafic de stupéfiants

Présente quotidiennement sur les secteurs identifiés comme sensibles, notre police municipale mène des opérations de prévention et de contrôle qui ont permis, sur la période 2023-2025, de réaliser **plus de 60 saisies de produits illégaux.** Nous continuerons et amplifierons cette action de proximité et proactive.

Poursuivre le travail de terrain de la police municipale

Nous avons choisi une police municipale **active sur le terrain,** au plus près des habitants. Cette présence constante garantit une réactivité maximale face aux incidents et une surveillance efficace de la Ville. Elle produit des **résultats concrets : interpellation** de cambrioleurs, **arrêt d'un véhicule en fuite** depuis Avignon, ou **interventions rapides** lors de troubles à l'ordre public...

Étendre le dispositif "voisins vigilants"

Déjà existant à Saint-Jean, il sera proposé à d'autres quartiers.



La Police municipale sera dotée de nouveaux locaux.

Circuler à L'Isle

Notre STRATÉGIE

Face à l'attractivité croissante de notre Ville, à la diversification de son activité économique et à l'augmentation de sa population, la Ville a engagé une politique ambitieuse pour **mieux organiser les déplacements et le stationnement,** tout en préservant la qualité de vie et la sécurité des usagers. Chaque année, 1 M€ est investi pour l'aménagement et la sécurisation des 170 kms de voiries.

CE QUE NOUS AVONS **construit ensemble**

Un plan de stationnement au service des l'Islois

Conçu sur-mesure en fonction de la situation de chaque usager, il a généré la délivrance de **11 000 abonnements** depuis sa création en 2024. Il permet aux l'Islois de continuer à **stationner gratuitement en zone verte** (Gare, Portalet, Escargot...) et de bénéficier de **tarifs préférentiels en zone violette** (Névons, Moulin vert). La **zone bleue en centre-ville,** gratuite et limitée à 2 h, offre une rotation régulière des véhicules et permet la réalisation de démarches ou d'achats de proximité en centre-ville.

Un plan de stationnement pensé pour les l'Islois : ce qui était gratuit avant le reste grâce à l'abonnement.



Macarons et disque bleu pour un stationnement facilité.



Cours René Char : création d'une piste cyclable bidirectionnelle et reprise de l'enrobé.

Des aménagements en faveur des déplacements doux

⇨Plusieurs **aménagements notables en faveur des mobilités douces** ont été réalisés : cours René Char, avenue Marius Jouveau, chemin des Paluds... complétés par **l'installation d'arceaux vélos et de bornes de réparation** en libre-service (skate park et école de musique).

⇨Un travail d'ampleur a été conduit sur l'ouest de la Ville par la CCPSMV et le Département en 2024-2026 avec la **création de pistes cyclables sécurisées** entre la gare SNCF, le lycée professionnel La Ricarde, jusqu'au rond-point "Saint Louis", à l'entrée du Thor.

Près de 1000 places de stationnement aménagées et créées en moins de 10 ans *(Muscadelle, Palerme, Grand Sud, école de musique, Névons et Moulin Vert).*

Des requalifications et sécurisations de voiries

⇨La Ville a poursuivi le travail engagé dans la **rénovation de ses voiries.** Plusieurs chantiers d'envergure ont été conduits sur le mandat : chemin de la Muscadelle, chemin des Dames Roses, rond-point de Villeveille, chemin de Soussoumier, chemin de Rigaulte...

⇨Les **chemins ruraux** au sud de la commune n'ont pas été oubliés (2024-2025) : ex. chemins de Montfavet, Cinq Cantons, Cure Bourse, Petit Hôpital, Cimetière Israélite, route des Courses...

⇨Notre équipe a également engagé des opérations de **sécurisation des voies :** aménagement du passage à niveau (PN13) route de Robion, création de zones 30 (cours René Char, chemin des Gypières).



Réfection de voirie et reprise du réseau pluvial, chemin de Rigaulte.

ZOOM SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA VIA VENAISSIA

Après le premier tronçon de la Via Venaissia sur le secteur du chemin des Nesquières en 2024, le Département poursuivra l'aménagement de la voie verte.

Le tracé traversera la commune **du nord au sud,** en **passant par la plaine sportive de l'hippodrome** *via* le chemin de Palerme, offrant un **itinéraire sécurisé** et accessible aux cyclistes et piétons.

Par ailleurs, le Département mènera un autre projet : la création d'une liaison cyclable vers Fontaine-de-Vaucluse pour renforcer les liaisons entre communes.



La Via Venaissia desservira les principaux secteurs urbains et équipements de la commune.

2026-2032 : NOS ENGAGEMENTS

Créer de nouvelles zones de stationnement gratuites pour les l'Islois : extensions et aménagements du parking de la salle des fêtes (+100 places soit 175 places), parking de la gare (+50 places), parking de l'annexe, boulevard Paul Pons (+20 places), soit un total de 170 nouvelles places.

Poursuivre la sécurisation des voiries et la création de cheminements doux : aménagements du chemin des 5 Cantons, du boulevard Paul Pons, route de Saumane ainsi que des avenues Napoléon Bonaparte et des Sorgues.

Connecter les hameaux : création d'un plateau traversant route de Carpentras (St-Antoine), liaisons douces de Velorgues au centre-ville et de la route de Robion avec le centre de Petit-Palais.

Mise en place d'un système de jalonnement dynamique, pour fluidifier la circulation.

Installer de nouvelles bornes escamotables pour sécuriser notre centre-ville : pont Gambetta, avenue de la Libération, Parc Gautier.

Réaménager l'avenue du Partage des Eaux : en lien avec le Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues (SMBS) et l'intercommunalité, création d'un aménagement sécurisé pour les déplacements vélos/piétons, réfection de chaussée, modernisation de l'assainissement et restauration de certaines berges.

Amplifier les navettes pour les personnes âgées et handicapées *via* Mobil'isle pour leurs déplacements quotidiens depuis leur domicile.



Un jalonnement dynamique indiquant les places disponibles des parkings sera installé pour fluidifier la circulation.



Route de Carpentras, un plateau traversant et un cheminement doux viendront sécuriser les déplacements vélos/piétons avec le hameau de St-Antoine.



Avenue du Partage des Eaux : un projet pour sécuriser les déplacements et rénover la voirie.

Agir pour notre environnement

Notre STRATÉGIE

Depuis quinze ans, notre Ville agit concrètement pour l'environnement. Le choix fort du mandat 2020-2026 a consisté à nommer un **Premier Adjoint dédié à l'environnement,** pour que chaque projet soit pensé et évalué au regard des enjeux écologiques. Une stratégie environnementale au cœur du programme *Petites Villes de Demain.*

CE QUE NOUS AVONS **construit ensemble**

La production d'énergie douce

Après le **site de l'hippodrome et des Calottes, plusieurs bâtiments municipaux sont équipés de panneaux solaires** (salle des fêtes, Mille club, gymnases, dojo…). Ainsi, la commune a atteint dès 2023 **les objectifs du PCAET** (Plan Climat Air Energie Territorial) prévus pour 2030 : par rapport au nombre d'habitants, 30 % de la consommation est couverte par des énergies renouvelables.



Depuis 2022, la centrale photovoltaïque des Calottes produit l'équivalent de la consommation électrique de 3 107 habitants.

Le remplacement en LED de l'éclairage public permet une économie de 72 % d'énergie consommée.

La recherche d'économies d'énergie

La Ville a conclu un **Contrat de Performance Énergétique** (CPE) sur la période 2023-2025 permettant la rénovation complète de l'éclairage public. **Objectif : économie de 72 % d'énergie consommée et plus de 6 M kWh d'économies sur 10 ans.**

Un plan de sobriété énergétique a été mis en place dans les bâtiments municipaux : ajustement des températures, optimisation des usages, isolation des bâtiments, modernisation des éclairages sportifs = **130 000 € d'économies annuelles.**

La renaturation du milieu urbain

Dès que possible, les projets municipaux intègrent **désimperméabilisation et végétalisation** pour faire face aux épisodes de chaleur. À titre d'exemple, les cours de l'école de musique (2021) et de l'école de Petit Palais (2025) ont connu d'importants travaux d'aménagement qualitatifs (sols perméables, végétalisation…).

Par ailleurs, des **arbres de pluie** ont été plantés avenue Marius Jouveau, avec des fosses élargies pour recevoir et absorber les eaux de pluie.

La transition vers une gestion durable des déchets

En 2021, pour maîtriser les coûts de collecte, la CCPSMV a déployé des **points d'apport volontaire pour les emballages.** Le projet remplace 900 bacs par 100 colonnes aériennes et enterrées, en bois, mieux intégrées, limitant les erreurs de tri et réduisant la fréquence des collectes.

Par ailleurs, depuis 2024, le centre-ville bénéficie d'une collecte des biodéchets, favorisant compostage et réduisant les volumes collectés.

En 2024, la Communauté de Communes a créé, sur le site de la déchetterie, **une plateforme de déchets verts** facilitant le dépôt de ces déchets et contribuant à réduire le brûlage.



La cour de l'école de musique a bénéficié d'une renaturation complète.

UN PROJET D'AMÉNAGEMENT VERTUEUX : ZOOM SUR LA LIVRAISON DE "SEUL SUR MARS"

Au nord du collège Jean Garcin, six villas familiales 100 % autonomes en énergie ont été inaugurées à l'automne 2025.

Chaque maison, conçue comme un prototype unique, combine **architectures innovantes et énergies renouvelables,** offrant une autoconsommation intelligente et une facture énergétique quasi nulle.

Portée par le bailleur Grand Delta Habitat, cette opération inédite démontre qu'un habitat écologique, innovant et accessible est une réalité.



2026-2032 : NOS ENGAGEMENTS

Lutter contre les ilots de chaleur : chaque projet sera pensé pour lutter contre le réchauffement climatique. La Ville renouvellera son adhésion au programme **"50 000 arbres en Vaucluse",** dotation de végétaux proposée pour accroître le couvert végétal en milieu urbain et améliorer le confort climatique.

Favoriser les mobilités douces : la Ville poursuivra son action en matière de création de voies cyclables et installera de nouveaux arceaux pour le stationnement vélo.

Choyer notre Sorgue : en 2022, la Ville s'est engagée dans le **3ème contrat de rivière** avec pour objectif de préserver la qualité de l'eau et de concilier les usages.
Nous renforcerons cette démarche par l'installation d'un **second barrage flottant** pour retenir les déchets, ainsi que par la poursuite des opérations de **nettoyage de la rivière** deux fois par an.
Un projet de requalification de l'avenue du Partage des Eaux viendra **restaurer les berges de la Sorgue.**

Poursuivre les travaux du schéma directeur pluvial : engagé depuis 2019 avec déjà 1 M€ investis, ce plan déployé sur vingt ans vise à limiter les inondations pluviales, notamment dans le quartier de Saint-Antoine, **par la poursuite de la création et du redimensionnement des réseaux et la réalisation de bassins de rétention.**

Accroître les actions sur la réduction des déchets (ex : Repair café) **et agir contre les dépôts sauvages** (un agent récemment recruté renforce cette action).



Des aménagements en faveur des mobilités douces seront poursuivis comme ici, chemin des Paluds.



La Communauté de Communes vient d'achever la piste cyclable reliant la gare au lycée agricole.



La protection de la Sorgue sera renforcée avec l'installation d'un second barrage filtrant.

Aimer notre jeunesse

Notre STRATÉGIE

L'éducation, la jeunesse et le soutien aux familles sont au cœur de nos priorités. C'est pourquoi notre équipe s'engage à garantir **les meilleures conditions d'accueil et d'épanouissement à nos enfants,** que ce soit dans les écoles, sur les temps périscolaire et scolaire, dans les centres de loisirs ou à travers l'offre proposée d'activités, à chaque vacance scolaire. A cela s'ajoute notre **Espace Parentalité municipal** qui offre écoute, conseil et soutien aux familles.

CE QUE NOUS AVONS construit ensemble

Un maintien de la gratuité du périscolaire et une restauration de qualité

À l'Isle-sur-la-Sorgue, le **périscolaire est gratuit** pour tous les enfants scolarisés dans les écoles publiques alors que ce service de garderie est traditionnellement payant dans les autres communes. **Nous maintiendrons cette gratuité pour les familles.**
S'agissant de la restauration scolaire, la Ville s'est attachée à proposer une **alimentation de qualité,** allant au-delà des recommandations fixées par la loi EGALim et le Plan National Nutrition Santé (PNNS).



Les Sorgues à l'école : sensibilisation des élèves à l'eau et à la biodiversité.

1 445 enfants accueillis au sein des 11 écoles publiques de la Ville.

Une modernisation des centres de loisirs et une augmentation des capacités d'accueil

Face à la demande croissante des familles, la Ville a **augmenté les capacités d'accueil** dans ses centres de loisirs en mettant en place un dispositif multisites et en recrutant de nouveaux animateurs. Parallèlement, un **important programme de travaux** a été engagé, notamment au centre de loisirs **Saint-Jean,** avec l'amélioration du confort des locaux (installation de la climatisation, rénovation du chauffage, remplacement des menuiseries...). Depuis 2021, un **système de réservation en ligne** facilite également les inscriptions des familles...



Animation et convivialité au rendez vous dans les centres de loisirs.

Une offre d'activités et d'espaces ludiques nouvelle

Engagée pour la jeunesse, la Ville développe une offre d'activités diversifiées. Au sein du parc de sports urbains (skate park), un **pumptrack** a été inauguré en septembre 2023, tandis qu'une **nouvelle aire de jeux** a vu le jour en juillet 2022 dans le hameau de Petit Palais.



Skate, BMX, trottinette... le pumptrack créé en 2023 accueille toutes les pratiques.

Des investissements dans les écoles au profit des enfants

Chaque année, une **enveloppe de 500 000 €** est allouée aux travaux dans les écoles pour la maintenance ou des aménagements.
Parmi ces derniers, **la désimperméabilisation de la cour de l'école de Petit Palais** ou la réfection totale du plafond de l'école élémentaire du Centre.
La Ville investit également dans le **numérique éducatif** avec le déploiement d'un ENT et de **vidéoprojecteurs interactifs,** et renforce la sécurité des établissements grâce au dispositif d'alerte-intrusion My Keeper.



Une aire de jeux créée en 2022 pour les enfants de Petit Palais.

UNE OFFRE JEUNESSE TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

Pour petits...

Des **animations festives** sont proposées pour les petits l'Islois tout au long de l'année. De nouvelles animations gratuites pour les enfants ont vu le jour et rencontré un vif succès.
Les rendez-vous se succèdent désormais chaque année : Carnaval, Halloween, Mercredis de Noël, Noël des pitchouns, ou Minots Théâtre dans le cadre des festivités de Noël.

et grands !

Le **Club Jeunes** accueille les adolescents de 11 à 17 ans le mercredi et pendant les vacances scolaires, avec des ateliers, des sorties et des séjours organisés pour favoriser la découverte, l'autonomie et les échanges entre jeunes.
Le **Point Information Jeunesse** complète cette offre en accueillant et accompagnant les 15-30 ans dans leurs projets, avec des conseils personnalisés et des ateliers thématiques tout au long de l'année.



2026-2032 : NOS ENGAGEMENTS

Créer une aire de jeux à Saint-Antoine et à Velorgues : ces nouveaux espaces ludiques favoriseront les rencontres dans ces hameaux qui accueillent de nombreuses familles et des écoles.

Aménager l'espace central du parc de sports urbains (skate park) par la création de points d'ombrages et l'installation de mobiliers afin d'offrir un espace accueillant aussi bien pour les pratiquants que pour les accompagnants.

Créer deux salles d'activités au centre de loisirs Saint-Jean : à la place des vestiaires du stade actuellement inutilisés, pour offrir plus d'espace et de confort aux enfants accueillis.

Généraliser la climatisation dans toutes les écoles : les deux écoles qui ne sont pas encore équipées (écoles Lucie Aubrac et du Centre) le seront en 2026 et 2027.

Amplifier la végétalisation et lutter contre les ilots de chaleur dans les écoles : des projets de végétalisation et l'installation de pergolas seront engagés dans les écoles Lucie Aubrac et des Vallades. Par la suite, nous favoriserons la plantation d'arbres dans les cours et parvis des écoles.

Réactiver le conseil municipal des enfants : pour former de jeunes citoyens responsables, les impliquer dans la vie locale et les sensibiliser aux enjeux environnementaux.



L'espace central du parc de sports urbain sera aménagé avec des points d'ombrage.



Nous poursuivrons la végétalisation et la désimperméabilisation des cours d'école comme ici à l'école de Petit Palais.

Faire vivre les sports et les loisirs

Notre STRATÉGIE

Le sport et les loisirs occupent une place essentielle dans notre projet municipal. Au cours du dernier mandat, nous avons engagé **un programme ambitieux et progressif de réhabilitation et de modernisation des équipements sportifs.** Cette politique volontariste permet d'offrir à tous, petits et grands, une pratique sportive accessible et diversifiée, ainsi que des temps forts festifs tout au long de l'année.

CE QUE NOUS AVONS **construit ensemble**

La modernisation du COSEC Emile Avy

Cette **réhabilitation majeure,** achevée en 2024, a concerné la **salle omnisport, le dojo, la salle de danse et la salle de gymnastique.** Réalisés au profit des clubs et des scolaires, les travaux ont porté sur l'éclairage LED, l'isolation, les vestiaires, les sanitaires, le sol, le chauffage et la mise aux normes PMR.
Coût des travaux : 701 000 € TTC, soutenu par l'État (35%) et le Département (41%).
Les aménagements seront poursuivis par la **rénovation des vestiaires de la salle de danse.**



Le COSEC Émile Avy a bénéficié d'importants travaux, dont la rénovation complète de la salle omnisport.

Une ville sportive : 6 500 licenciés et plus de 40 clubs.

La plaine sportive de l'Hippodrome - phase 1

Le projet de centre aquatique a nécessité le **déménagement des courts de tennis** (et dans quelques mois, du stade de football). Cette relocalisation a été l'opportunité de créer de nouveaux équipements sportifs. :

- **Tennis :** Livraison de **6 courts neufs** (4 en résine, 2 en gazon synthétique) et d'un club house réhabilité à partir de l'ancien local de pesage. Montant des travaux : 1,2 M€ TTC.
- **Tir à l'arc :** création d' un nouveau stand de tir aux normes fédérales.
- **Pétanque :** réaménagement des deux buvettes.
- **Parkour Clan :** aménagement d'un nouvel espace pour la pratique.

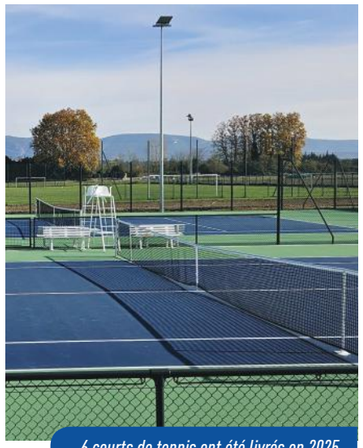

6 courts de tennis ont été livrés en 2025.



La Direction Culture et Vie Locale accompagne au quotidien les 250 associations l'Isloises.

De nouveaux espaces pour nos associations

La Ville a conduit des **travaux d'aménagement** afin de moderniser ou créer **de nouvelles salles pour les associations** l'Isloises :

- **Espace associatif de Saint-Antoine** : création d'une salle bien-être et aménagements pour moderniser et améliorer le confort des associations utilisatrices des lieux.
- **Espace de création artistique des Platrières** : installation de tribunes, conférant à l'espace une dimension de salle de spectacle, installation de climatiseurs et rénovation du chauffage.
- **Le grenier public** (anciennement grenier numérique) : le lieu est aujourd'hui mis à disposition des associations et des artistes pour des expositions et animations culturelles.

LE FUTUR CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL

Le centre aquatique, dont la livraison est prévue en avril 2027, offrira un **équipement moderne et polyvalent :** usages sportifs, scolaires (apprentissage de la natation), associatifs, ludiques et familiaux.

- La solution retenue est une **réhabilitation/extension de l'ancienne piscine municipale,** pour maîtriser les coûts et optimiser les infrastructures existantes.
- La gestion est confiée à **OPALIA,** concepteur, constructeur et exploitant pour 20 ans.
- **Trois bassins en inox** seront réalisés : un bassin intérieur de 250 m², un bassin d'apprentissage de 150 m² et un bassin extérieur de 375 m² comportant des éléments ludiques.
- **Investissement global :** 17,9 M€, financés par l'État, la Région, le Département, OPALIA et la CCPSMV, sans augmenter la fiscalité.



2026-2032 : **NOS ENGAGEMENTS**

Plaine sportive – poursuite des aménagements
Après la livraison de la première phase à l'automne 2025, les travaux de la plaine sportive se poursuivront :

- **Football :** un **stade d'honneur,** actuellement en construction, doté d'une **tribune de 300 places** et de vestiaires, sera livré à l'été 2026. Le terrain synthétique, de très haute qualité, privilégiera une garniture organique. Montant des travaux : 3,1 millions € TTC.
- **Tennis :** après la mise en service de 6 courts en 2025, **2 courts de tennis couverts et des terrains de pickleball** seront réalisés, pour une livraison prévue début 2027. Montant des travaux : 1,2 M€.

Modernisation du gymnase Jean Légier
Après la rénovation des vestiaires réalisée en 2025, le Gymnase Jean Légier fera l'objet d'un **programme de modernisation et d'agrandissement** afin d'améliorer les conditions de pratique des joueurs et l'accueil des spectateurs, avec la création de tribunes.

Rénovation du bâtiment d'athlétisme
Le bâtiment situé à côté de la piste d'athlétisme du stade Roger Boudin sera rénové et modernisé.

Installation de tribunes à la salle des fêtes
Afin d'améliorer l'accueil du public et de développer la capacité d'accueil des événements, la salle des fêtes sera équipée de **tribunes rétractables de 250 places environ.** Cet aménagement permettra d'accueillir **concerts, spectacles et manifestations diverses,** tout en préservant la polyvalence de la salle des fêtes.

La plaine sportive de l'hippodrome sera reliée au centre-ville par la Via Venaissia, une piste cyclable sécurisée.



Le gymnase Jean Légier sera modernisé et agrandi en 2026/2027.



Le stade d'honneur de football et ses tribunes, en cours de construction sur la plaine sportive.



La salle des fêtes sera équipée de tribunes rétractables pour améliorer l'accueil des événements.

Préserver le lien social, la santé, le bien-vieillir

Notre STRATÉGIE

Profondément attachée au lien social et au bien-être des habitants, l'équipe municipale s'appuie sur une **dynamique partenariale forte,** aux côtés du CCAS, du centre social et culturel La Cigalette, de l'EDES et de nombreux acteurs locaux. Soucieuse de **garantir l'accès aux soins,** nous avons ouvert en 2020, **un espace médical municipal.** Notre équipe s'engage également en faveur du **bien-vieillir,** en plaçant la prévention, l'accompagnement et le lien social au cœur de notre action.

CE QUE NOUS AVONS **construit ensemble**

La création d'un espace médical municipal (EMM)

Installé dans des locaux municipaux réhabilités, l'espace médical municipal accueille **9 médecins généralistes et 5 spécialistes** (avec l'arrivée d'un nouveau médecin début avril 2026). Outre l'investissement porté par la Ville (1,6 M€), plusieurs dépenses de fonctionnement sont prises en charge, notamment les frais liés aux secrétaires médicales. Ces **conditions attractives ont permis de recruter régulièrement de nouveaux médecins,** malgré un contexte national particulièrement tendu.

Création d'une mutuelle de village

La Ville a soutenu le CCAS dans la création de cette mutuelle, offrant une complémentaire santé à tarifs négociés et avantageux pour les l'Islois. Près de 140 foyers en bénéficient déjà.

14 médecins accueillis dans l'EMM (1 seul d'entre eux exerçait en 2020 sur la commune).

L'ouverture d'un centre d'urgence

En lien étroit avec la CPTS Cerebellum et l'hôpital local, la Ville a contribué à l'ouverture, en juin 2025, d'un centre de soins d'urgence. Implanté au sein de l'établissement hospitalier, il permet, en semaine, une **prise en charge rapide des petites urgences.** Une réponse concrète et immédiate aux besoins des l'Islois.



Ouvert depuis juin 2025, le centre d'urgence a déjà reçu plus de 1200 consultations.



Le service Mobil'isle du CCAS assure 14 transports par jour en moyenne pour des besoins divers.

Un contrat de ville renouvelé

En mars 2024, la Ville a approuvé **le nouveau contrat de ville "Engagements quartiers 2030"** pour la période 2024/2030. Destiné en priorité aux habitants du quartier prioritaire, il s'appuie sur une **large mobilisation de partenaires :** État, Procureur, CAF, Département, Pôle emploi..., mais aussi des acteurs locaux comme le centre social et culturel La Cigalette, le CCAS et les bailleurs sociaux.

Création de l'Espace France Services

Un Espace France Services a été créé par l'Etat en 2021, au cœur du quartier prioritaire, afin de **faciliter l'accès des habitants aux services publics et leurs démarches administratives.** La Ville soutient cette démarche en mettant à disposition des locaux adaptés pour un accueil de proximité.



Salon Génération Senior, un temps d'échanges et d'informations pour bien vieillir, organisé chaque année.

ZOOM SUR LA MISSION BIEN VIEILLIR

Plus de 30 % des l'Islois ont plus de 60 ans.

Face à cet enjeu, la Ville a créé en 2023 la **mission "Bien Vieillir",** un service dédié qui coordonne les acteurs locaux et porte une réflexion globale sur les conditions d'un âge épanoui, autour de thématiques diverses. La mission s'appuie sur le **guide pratique "Bien Vieillir",** un outil complet et accessible qui recense l'ensemble des dispositifs proposés par la commune, le CCAS et les acteurs sociaux locaux.



Bon à savoir !

Mobil'isle est un service du CCAS qui accompagne près de 250 seniors ou personnes en situation de handicap pour leurs trajets quotidiens (médecin, courses, activités...). La Ville augmentera le nombre de navettes selon les besoins des l'Islois.

2026-2032 : NOS ENGAGEMENTS

Poursuivre les travaux de la tranche 4 de l'espace médical municipal pour accueillir de nouveaux médecins ou spécialistes dont le domaine de compétences fait défaut sur la ville.

Favoriser la réalisation d'une résidence séniors sur notre commune : ce projet pourrait voir le jour sur le futur aménagement du Clos du Cardinal ou aux Capucins, offrant une alternative de logement adaptée aux seniors.

Poursuivre l'accompagnement de l'association "L'outil en main" : créée en 2024, elle favorise le lien intergénérationnel en permettant à des enfants de découvrir les métiers manuels grâce à la transmission des savoir-faire par des bénévoles retraités.

Renforcer l'action pour le handicap : accélérer l'accessibilité de l'espace public pour les personnes à mobilité réduite *via* la commission communale dédiée.

La restructuration de l'hôpital local

Soutenue par l'ARS et le Département, la première phase de travaux a permis de livrer un **nouveau bâtiment de deux étages** et de **réhabiliter une soixantaine de lits dans les services de médecine et de l'EHPAD.** Depuis septembre 2025, le chantier continue à grande échelle : démolition de l'aile ancienne, **construction d'un second bâtiment et réhabilitation de l'Hôtel-Dieu.** Financé par l'hôpital et l'ARS, ce projet illustre l'importance des travaux pour améliorer l'offre de soins.



Les jardins familiaux ont été relocalisés sur le site de l'hippodrome en lien avec le centre social et culturel de la Cigalette.



L'Outil en Main : la transmission des métiers de l'artisanat au cœur du lien intergénérationnel.



La Ville poursuivra les travaux de la tranche 4 de l'Espace médical municipal afin d'accueillir de nouveaux médecins et spécialistes.

Encourager la culture et **révéler** le patrimoine

Notre STRATÉGIE

La politique culturelle et patrimoniale occupe une place essentielle dans notre action municipale. Depuis plusieurs années, la Ville s'attache à proposer une **offre culturelle ouverte à tous** et n'a cessé d'**enrichir sa programmation,** tout en soutenant activement les initiatives des acteurs locaux. Après une restauration d'ampleur, **la Tour d'Argent** s'inscrit pleinement dans cette dynamique et accueille expositions et manifestations culturelles ouvertes à tous.

CE QUE NOUS AVONS **construit ensemble**

Une programmation culturelle riche avec L'Isle en scènes

La Ville a enrichi son offre culturelle avec des propositions variées tout au long de l'année. Théâtre, spectacles, concerts, conférences et soirées culturelles sont proposés à travers la programmation **L'Isle en scènes :** accueil des soirées **Nomades,** en partenariat avec la scène nationale de Cavaillon La Garance, partenariat avec le Festival d'Avignon (spectacle itinérant), programmation du festival **Un soir au parc** avec des soirées conviviales en plein air, festival **Minots Théâtre** spécialement destiné au jeune public. Cette programmation est **majoritairement gratuite** ou proposée à tarifs accessibles.

Un soutien aux acteurs culturels

Outre la programmation municipale, la Ville est heureuse de soutenir de **nombreuses initiatives d'acteurs culturels locaux,** proposant des événements de grande qualité et gagnant chaque année en renommée. Depuis 2021, nous accompagnons **Lire sur la Sorgue,** devenu un rendez-vous annuel incontournable pour les amoureux des livres. Les festivals **Partage des Arts** et **Buzz'Art** mêlent patrimoine et art contemporain au cœur de la ville.



Minots Théâtre, un festival jeune public au succès grandissant.

Un nouveau souffle pour Campredon

Campredon a pris un **nouveau virage** en 2023. Devenu **Campredon Art & Image,** il propose désormais une exposition thématique et collective par an, d'avril à octobre. Cette nouvelle formule propose une **mixité artistique,** avec des œuvres autour de l'image, du numérique, de la photographie et des arts visuels. Les trois premières expositions - "Zéro gravité", "Dans la Vague" et "Rêve" - ont attiré chaque année **un nombre croissant de spectateurs.** Le lieu est accessible gratuitement aux l'Islois.



La nouvelle formule de Campredon Art & Image séduit chaque année de nouveaux visiteurs.

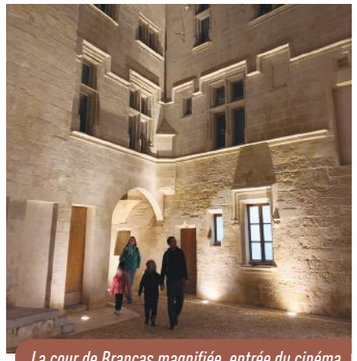

La cour de Brancas magnifiée, entrée du cinéma.

L'ilot de la Tour d'Argent, une restauration exemplaire

La **restauration de la Tour d'Argent, édifice médiéval emblématique,** s'est déroulée entre 2019 et 2022. Longtemps laissée à l'abandon, elle a fait l'objet d'une restauration respectueuse de son histoire : réhabilitation des accès d'origine, consolidation des parements en pierre, restitution des planchers et escaliers. La Tour retrouve aujourd'hui ses trois niveaux, dont le dernier offre une **vue exceptionnelle sur la coupole.** L'opération a également permis la restauration du bâtiment résidentiel médiéval ad-ssé à la Tour, ainsi que la **mise en valeur de la cour de Brancas** lors de la création du cinéma.
Souhaitée comme un lieu vivant et culturel, la Tour d'Argent accueille aujourd'hui **conférences, expositions et événements d'exception.**

ZOOM SUR UNE SALLE DE SPECTACLE EN DEVENIR

Des travaux de modernisation de l'Espace de Création Artistique des Platrières (ECA) ont été engagés en 2025.

Effectués en interne durant l'été, ils ont consisté en la suppression de la mezzanine et la rénovation du sol.
L'installation récente de tribunes de 130 places est venue achever cet aménagement en offrant une capacité d'accueil augmentée et une vue plongeante sur la scène. Les sièges actuels seront remplacés par des assises confortables et qualitatives, intégrant un dossier.
Le chauffage et la climatisation viennent d'être renouvelés et installés pour conférer au lieu tous les attributs d'une **salle de spectacle**.



L'espace de création artistique rénové offre tout le confort d'une salle de spectacle.

2026-2032 : **NOS ENGAGEMENTS**

Doter la médiathèque de nouveaux locaux, aujourd'hui gérée par une association de bénévoles installée dans des locaux municipaux, la médiathèque connait une belle dynamique de fréquentation, mais manque d'espace et de locaux adaptés. La Ville conduit actuellement une réflexion visant à une **installation de la médiathèque dans de nouveaux locaux plus spacieux et modernisés.** Plusieurs hypothèses et sites sont à l'étude.

Création d'un théâtre de verdure au parc Gautier, avec l'installation de tribunes pouvant accueillir 600 spectateurs pour des événements culturels.

Finaliser la restauration de l'immeuble Beaucaire, inscrit au Monument historique : cette opération s'inscrit dans le projet de sauvegarde du patrimoine juif (synagogue et cimetière). Les travaux de restauration (escalier, façades, toitures) sont subventionnés à 80 % par l'Etat, la Région Sud, le Conseil Départemental et par des dons recueillis *via* la Fondation du patrimoine.

Finaliser le projet de transformation de la chapelle de Velorgues en salle polyvalente. Les confortements de 2017 ont sauvé l'édifice et les acquisitions foncières réalisées en 2019 ont permis d'améliorer l'environnement proche de la chapelle. Le chantier final pourrait s'opérer par phases entre 2027 et 2030 pour un montant chacune de 250 K€.

Poursuivre l'ouverture du Grenier public aux artistes et associations : depuis 2023, le Grenier public est mis à disposition des associations et artistes pour exposer leurs œuvres. En 2025, il a été investi tout au long de l'année, devenant un nouveau lieu d'exposition pour les créateurs locaux.

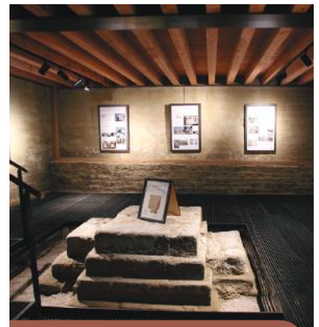

La Tour d'Argent réhabilitée, devient un lieu d'accueil d'expositions. Ici, lors de l'exposition Tour de ville cet été, qui a accueilli 17500 visiteurs.



La Ville poursuivra son engagement aux côtés des acteurs culturels.



GRANDE RÉUNION PUBLIQUE

Vendredi 13 mars 2026
à 18 h 30
Salle des Fêtes

Permanence : 13 place de la Liberté - 84800 L'ISLE SUR LA SORGUE - 06 16 33 11 10

lisle.ensemble@gmail.com Pierre Gonzalvez 2026 pierregonzalvez2026

pierregonzalvez2026.fr

Certifié FSC - Ce papier est issu de forêts gérées de manière responsable et durable et de sources contrôlées
Conception Com' à l'Atelier - Imprimé par Compo Typo Relief - L'Isle